

## Conditions générales

### 1. Application

Les présentes conditions générales sont seules applicables. Toute stipulation contraire écrite doit en tout état de cause être acceptée expressément par nous et ne vaudra que pour la commande qui en a fait l'objet.

### 2. Commande - Acompte

Le client s'engage à verser un acompte minimum de 20% du montant total de la commande endéans les 8 jours de la signature du bon de commande.

A défaut pour le client d'avoir versé ledit acompte endéans de la mois de la signature du bon de commande, celle-ci sera annulée de plein droit et donnera lieu, sans mise en demeure préalable :

- A une indemnité de 20% du montant total de la commande avec un minimum de 250 euros.

- A un intérêt calculé sur base du taux bancaire pratiqué pour les crédits de caisse sans que ce taux puisse être inférieur à 12% l'an.

### 3. Le prix

La marchandise à livrer est facturée au tarif et au prix en vigueur à la date de l'offre.

### 4. Livraison

Sauf stipulation contraire, les délais de livraison -lesquels ne prennent cours qu'à partir du moment où nous disposons non seulement de toutes les données pour la mise en fabrication mais également de l'acompte- sont donnés à titre indicatif et les retards éventuels ne donnent pas le droit aux clients d'annuler la vente, de refuser la marchandise ou de réclamer des dommages et intérêts.

Les délais afférents à la livraison des marchandises étant établis en fonction des délais imposés par nos fournisseurs, ils peuvent être prorogés sans préavis.

Tout cas de force majeure suspens, de plein droit, nos obligations de livraison.

Tout retard de paiement peut conduire à la suspension des livraisons.

Moyennant un accord écrit préalable,

le client a la faculté de ne pas prendre livraison de la marchandise dès que nous réceptionnons celle-ci de notre fournisseur et partant, a la faculté de différer cette livraison à une date postérieure qui devra expressément être déterminée.

### 5. Annulation

Sauf cas de force majeure, aucune commande ne pourra être annulée sauf si l'annulation s'effectue dans un délai de huit jours qui suit la signature du bon de commande et à condition de notre consentement explicite.

Dans ce cas, le client nous doit un dédommagement forfaitaire de 25% du montant de la commande avec un minimum de 250 euros à moins que nous n'optons pour l'exécution forcée, sans préjudice aux dommages et intérêts éventuels.

### 6. Notion et effets de la force majeure

Nous sommes déchargés de toute responsabilité quelconque en cas de cas fortuit, de force majeure, fait du prince ou fait de guerre. Des circonstances telles que grève totale ou partielle, lockout, inondation, incendie, interruption d'approvisionnement de transport ou de livraison, arrêt de fabrication, vol de la marchandise lors de la livraison et toutes circonstances similaires sont à considérer comme des cas de force majeure lorsqu'elles ont pour effet de rendre impossible l'exécution du contrat dans le délai prévu ; nous n'avons pas à établir l'imprévisibilité et l'irrésistibilité de l'événement. La survenance d'un cas fortuit, de force majeure, fait du prince ou fait de guerre nous donne le droit de suspendre l'exécution du contrat ou de résilier totalement ou partiellement celle-ci, sans générer de quelconques obligations d'indemniser.

### 7. Paiement

Sauf convention contraire, le paiement des marchandises se fait au comptant, au jour où le client en prend livraison ou contre réception de la facture.

La facture constitue mise en demeure et est payable au siège de la société.

Tout retard de paiement porte de plein droit et sans mise en demeure préalable, un intérêt de retard au taux de 12%, chaque mois entamé étant compté pour un mois entier.

### 8. Garantie

A) De légères différences de couleur ou de ton peuvent apparaître entre la couleur choisie en salle d'exposition sur base du modèle de présentation de la collection :

- Certains modèles de présentation sont fabriqués en vermeil plaqué ou argent pour des raisons de sécurité.

- D'autres modèles de présentation fabriqués en or 18 carats peuvent présenter une légère oxydation, ce qui peut entraîner une petite variante au niveau de l'apparence.

Ces différences ne peuvent en aucun cas motiver une plainte dès lors que toutes les bagues livrées sont en or 18 carats.

B) Une légère différence de la taille du doigt peut intervenir entre la mesure réalisée au jour de la commande et ce, en raison d'un régime alimentaire en vue du mariage, de doigts gonflés lors de la commande, d'un accident, d'un poignet foulé, de la reprise ou de l'arrêt d'un travail manuel, ...

Une adaptation de la bague s'impose alors, ce qui engendrera d'une part des frais complémentaires de minimum 20 euros avec un maximum de 20% du montant total de la bague commandée suivant la complication de fabrication et, d'autre part, des frais de transport de 15 euros.

C) Une garantie de deux ans est accordée, à dater du jour de la livraison tel qu'il est indiqué sur le bon de commande, contre tout défaut de fabrication du bijou ou malfaçon de sertissage des pierres.

Sont exclus de cette garantie :

-l'usure, les coups et les griffes dans la partie mate, polie ou travaillée de la bague ainsi que la casse ou l'ébrèchement de pierres du à un choc ;  
-l'atténuation du rhodiage de l'or blanc ;  
-de quelque déformation de la bague sur le doigt ;  
-de l'usure des gravures.

### 9. Compétence - Loi applicable

Tout litige entre le client et nous même, relève de la compétence de la Justice de Paix de Fosses-la-Ville, la loi belge étant la seule loi applicable.